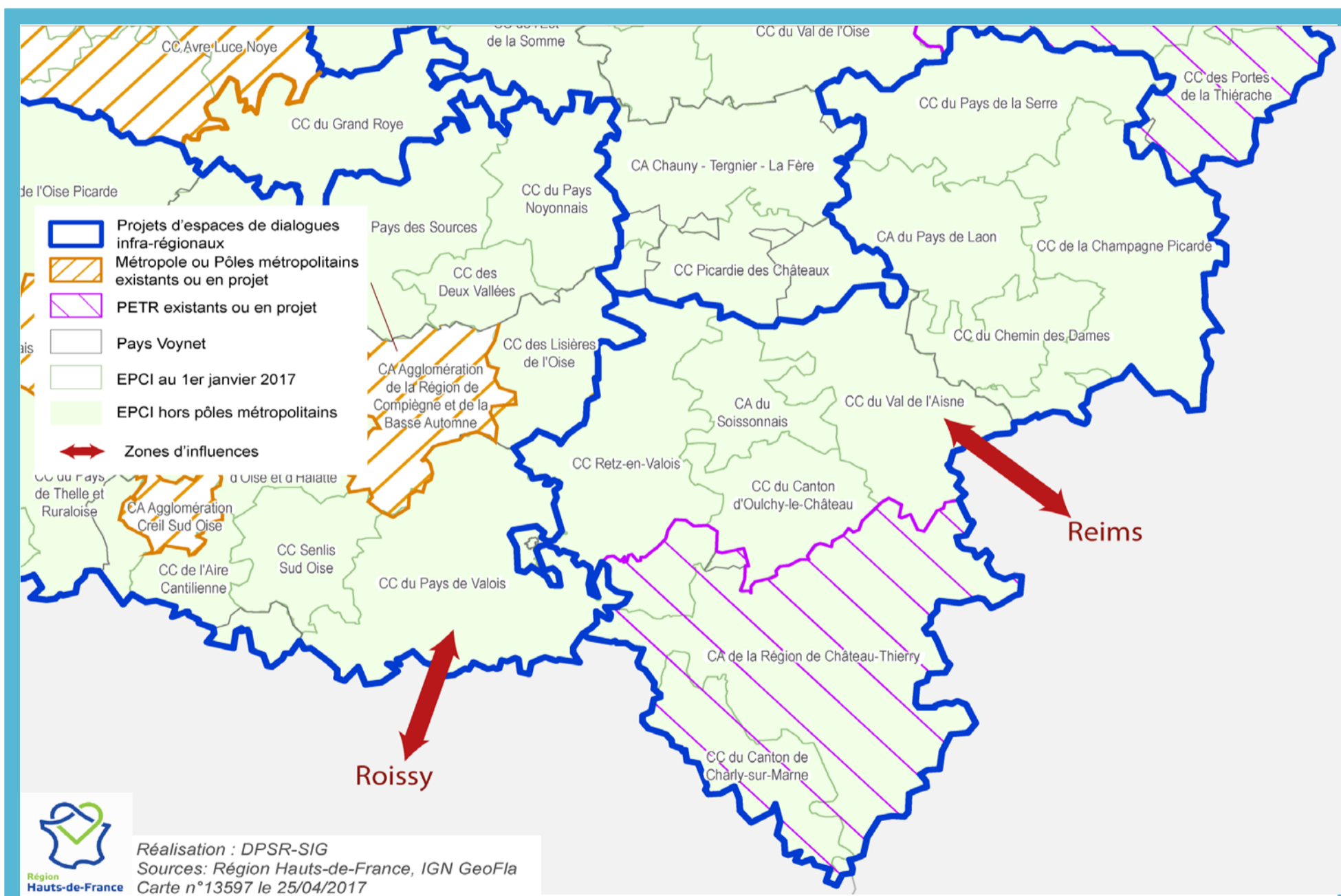




Repère Territorial

Espace de dialogue Sud de l'Aisne



MÉTHODE DE FABRICATION DU DOCUMENT D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU SRADDET (2016-2017)

AOÛT 2016

Promulgation du **décret** relatif à l'élaboration du SRADDET

OCTOBRE
2016

Débat sur les modalités d'élaboration et de concertation du SRADDET
en **CTAP**

NOVEMBRE
2016

Forum de lancement du SRADDET

4 enjeux pour lancer la concertation

JANVIER
2017

Réunions des **ateliers** sur la base des 4 enjeux suivis d'une première phase des contributions

Fabrication de premières hypothèses de **partis pris stratégiques**

MARS 2017

Premier **comité de pilotage**
Echanges avec les partenaires : partage-t-on les mêmes orientations / ambitions ?

Premières **conférences territoriales** sur les 9 espaces de dialogues identifiés

Ateliers thématiques des **dimensions du SRADDET** : Biodiversité, Climat Air Energie, Déchets

2ème série d'**ateliers**

JUIN 2017

Réunion du **club des personnes publiques associées**

SEPTEMBRE
2017

CTAP : présentation du **document d'orientations stratégiques**

Séance plénière vote du document d'orientations stratégiques

OCTOBRE
2017

NOVEMBRE
2017

2ème série de **conférences territoriales**

Eté 2019

Adoption du SRADDET

10 EPCI dans l'espace de dialogue

- CA de la Région de Château-Thierry
- CA du Pays de Laon
- CA du Soissonnais
- CC de la Champagne Picarde
- CC du Canton de Charly sur Marne
- CC du Canton d'Oulchy le Château
- CC du Chemin des Dames
- CC du Pays de la Serre
- CC du Val de l'Aisne
- CC Retz-en-Valois



Portrait global : Sud de l'Aisne

Nombre de communes en 2017 : 431



Part d'emplois de cadres
des fonctions métropolitaines
sur le territoire en 2012 : 3 %



Part des espaces artificialisés
dans le territoire en 2006 : 5 %



Population en 2013 : 261 153
soit 4,4 % de la population régionale

Densité de population en 2013 :
66 hab/km²
(moyenne régionale 188 hab/km²)

Evolution de la population
entre 2008 et 2013 : 1,1 %



(moyenne régionale 1 %)

Solde migratoire entre
2012 et 2013 :

- 993 (- 0,38 %)

(moyenne régionale - 0,38 %)
(hors flux avec l'étranger)



Niveau de vie médian en 2012 :
compris entre 17 465 € pour
CA du Soissonnais et 20 011 € pour
CC du Pays de Valois



Nombre de ménages en 2013 :
109 754



Indice de vieillissement
en 2013 : 0,66
(moyenne régionale 0,59)

Taux de diplômés > au BEPC en 2013 :

61,3 %

(moyenne régionale 63 %)



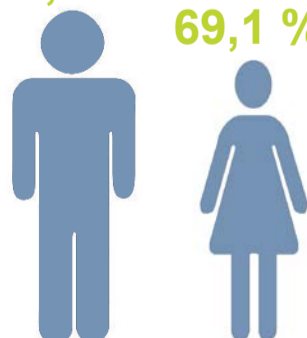
Part des étudiants inscrits
sur le territoire en 2015/2016 : 0,5 %

(inscrits uniquement dans les établissements
publics sous tutelle du ministère en charge
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

Taux d'activité en 2013 :

77,1 %

69,1 %



(moyenne régionale)
75,2 % 65,3 %



Variation de l'emploi
au lieu de travail
entre 2008 et 2013 : - 3,8 %
(moyenne régionale -1,2 %)

Sources

INSEE Recensements 2008, 2012 et 2013 ; INSEE Qualité de vie dans les Hauts-de-France, 2016
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2012
SOeS, CORINE Land Cover

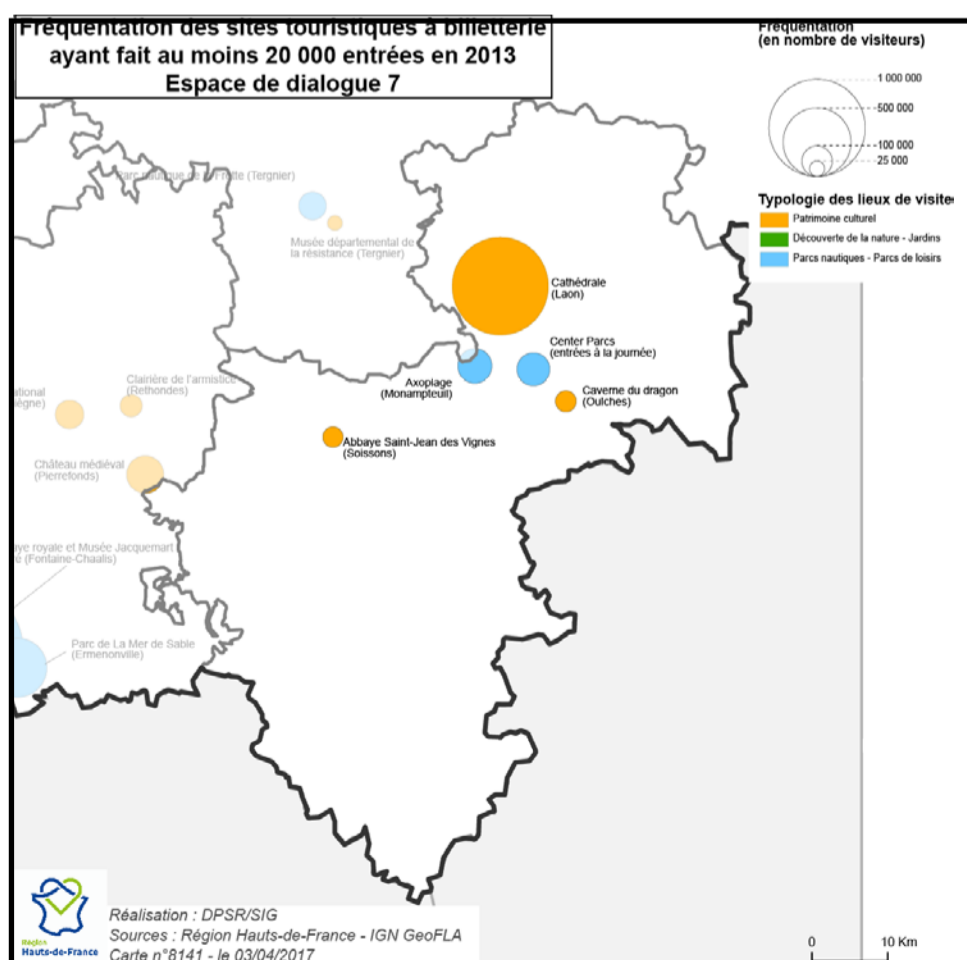
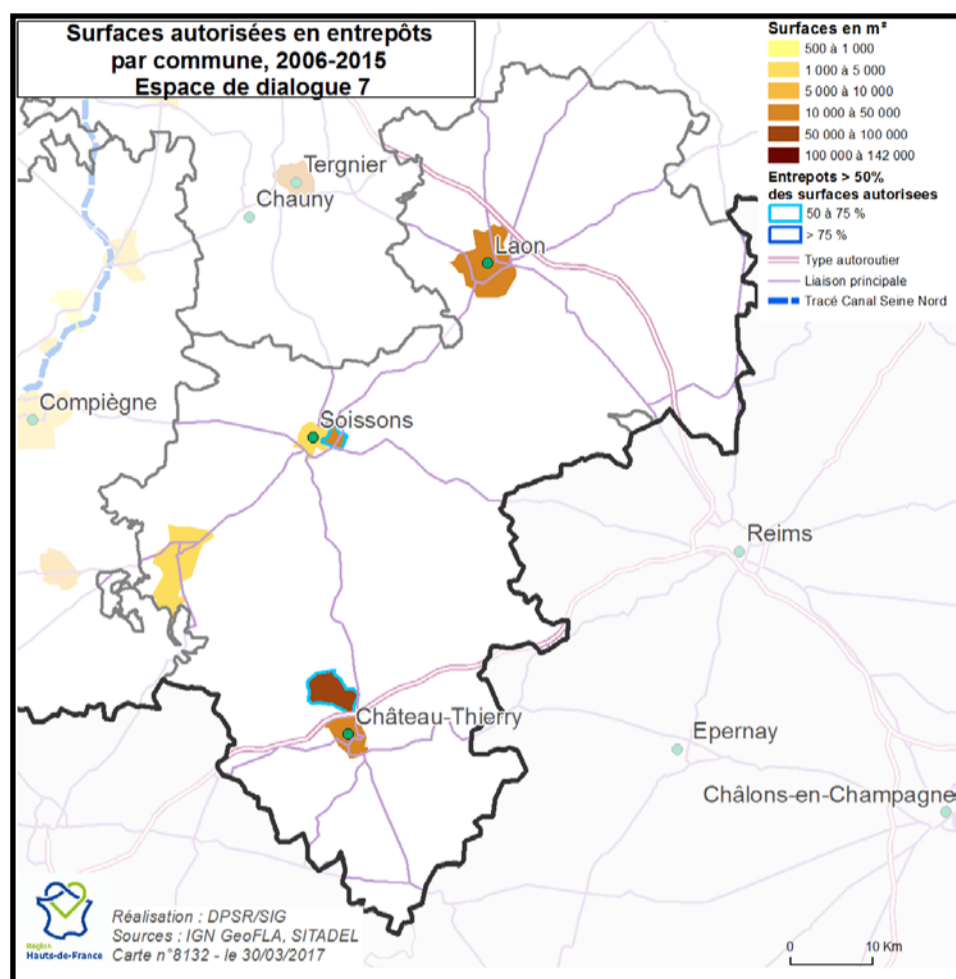
PARTI PRIS STRATEGIQUE n°1 :

Une attractivité régionale fondée sur une forte ouverture à valoriser et à maîtriser



Un potentiel de développement logistique en lien avec la proximité de l'Ile-de-France

Avec plus de 9,6 % d'actifs (directs ou indirects) dans le transport-logistique, le territoire de concertation du sud de l'Aisne affiche un poids du secteur équivalent à la moyenne régionale. Les implantations sont surtout concentrées au niveau des principales villes du territoire, Laon, Soissons et Château-Thierry. Le territoire bénéficie principalement de la présence d'une logistique de type endogène, au service de son système productif. Toutefois, la proximité géographique avec l'Ile-de-France pourrait induire le développement d'une logistique plus exogène, en lien avec un phénomène de desserrement francilien. De façon générale, le secteur de la logistique est de plus en plus consommateur d'espace, nécessitant de larges parcelles, une accessibilité multimodale, avec des normes réglementaires renforcées qui conduisent à une faible emprise foncière, l'artificialisation des terres se faisant principalement au détriment des terres agricoles. Du point de vue des infrastructures, les enjeux portent notamment sur l'articulation avec le canal Seine-Nord, dont le tracé passe à l'ouest du territoire de concertation, et l'élargissement de la RN2 vers Soissons.



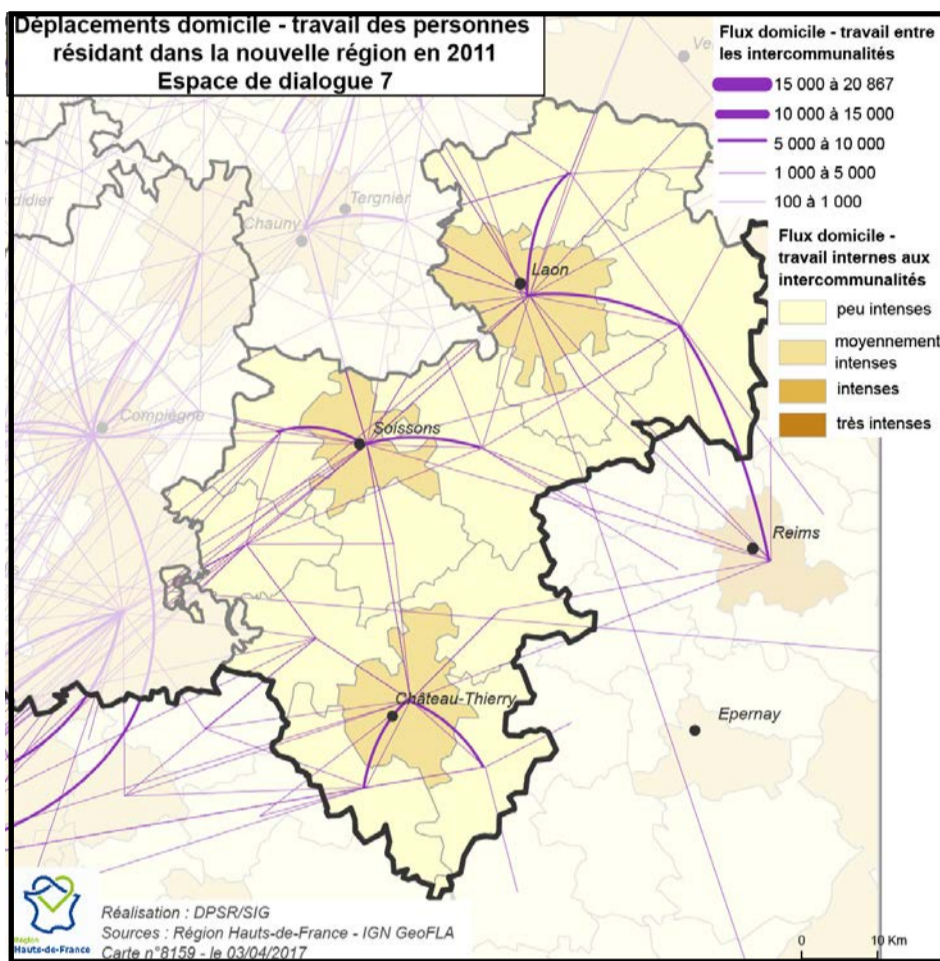
6 milliards d'euros de retombées économiques, c'est le poids économique du tourisme dans la nouvelle région. Le secteur d'activités permet de générer des emplois non délocalisables, en favorisant le développement de l'économie présentielle. L'espace de dialogue compte un peu plus de 1 800 emplois touristiques, soit 1,9 % de l'emploi total de la zone, en dessous de la moyenne régionale. L'attractivité touristique du territoire repose fortement sur le tourisme de mémoire, avec notamment le chemin des Dames, ainsi que sur le tourisme de nature autour de Château-Thierry, dans la Champagne historique. La cathédrale de Laon constitue, de plus, un attrait touristique majeur. Le territoire peut également compter sur des équipements importants comme le Center Parcs et le camping 5 étoiles de La Croix du Vieux Pont. Le développement du potentiel touristique de l'espace de dialogue peut s'appuyer sur la proximité de l'Ile-de-France et la région Rémoise.

PARTI PRIS STRATEGIQUE n°2 :

Un modèle territorial qui combine renforcement de la Métropole, structuration de pôles de rayonnement régionaux et valorisation des dynamiques rurales



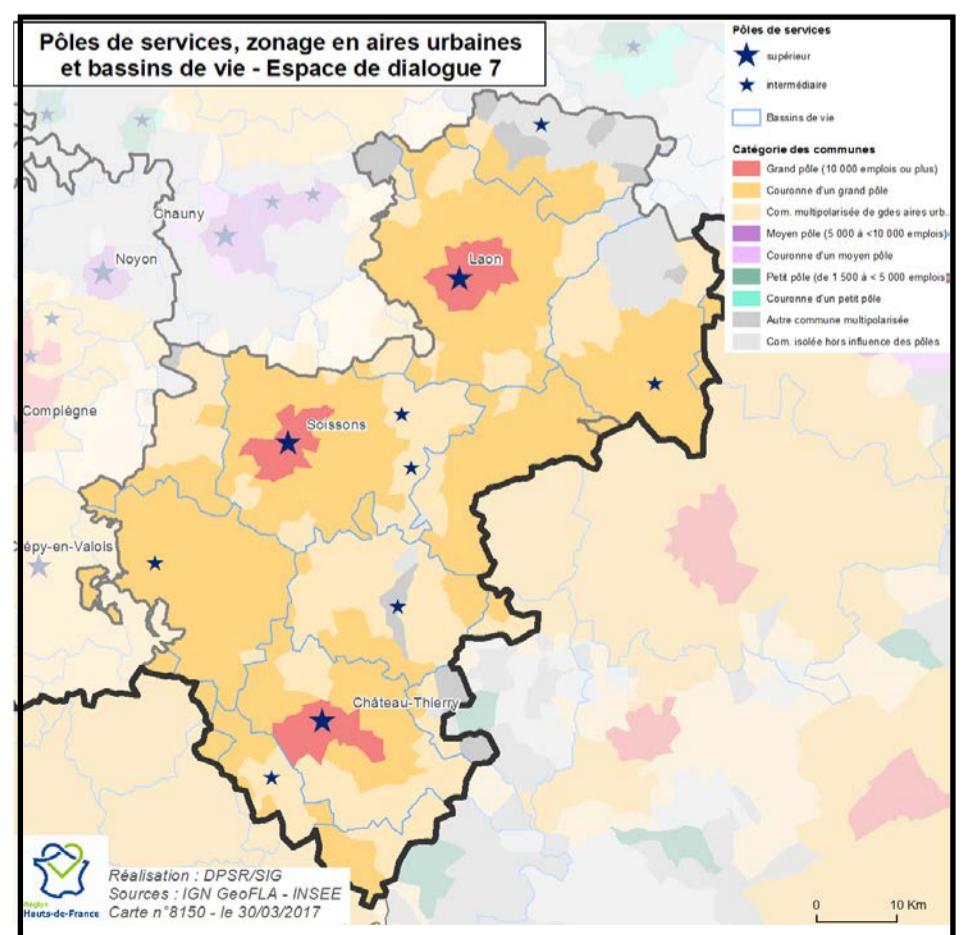
Un espace fortement ouvert aux influences Francilienne et Rémoise



L'espace « Sud de l'Aisne » produit 3,5% de la richesse des Hauts-de-France pour 5,6% de la population régionale. La principale conséquence de ce différentiel est la nécessité de captation de richesse provenant de l'extérieur de l'espace. Ainsi, le Sud de l'Aisne est le plus ouvert des espaces de dialogue avec 33% des actifs travaillant en dehors du périmètre, soit une proportion plus élevée que l'Oise (27%). Tout comme l'Oise, cette ouverture se fait principalement vis-à-vis de l'extérieur des Hauts-de-France : 26% des actifs occupés du sud de l'Aisne travaillent en dehors de la région dont 20% en Ile-de-France et 6% dans le Grand Est. Le territoire se trouve ainsi sous la double influence des espaces Francilien et Rémois. Au sein des Hauts-de-France, les interactions concernent les deux espaces voisins de l'Oise et du Nord de l'Aisne. S'ils sont relativement équilibrés avec l'Oise, le territoire affiche une attractivité plus importante vis-à-vis des actifs du Nord de l'Aisne.

Au sein de l'espace, les CA du Soissonnais, du Pays de Laon et de la Région de Château-Thierry constituent les 3 principaux pôles économiques avec une production de richesse équivalente dans chacune de ces intercommunalités. Ces espaces génèrent ainsi les principaux flux domicile-travail internes à l'espace même si ceux-ci sont souvent moindres que les flux externes.

L'espace « Sud de l'Aisne » s'organise autour des trois grands pôles urbains du territoire que sont Soissons, Laon et Château-Thierry. Ces pôles d'emplois constituent également les 3 pôles de services supérieurs de l'espace et étendent leur influence sur des espaces périurbains dont l'étendue est limitée par les influences externes. A l'est, Reims étend ainsi son influence sur une large bande frontalière impactant les 3 CC du Val de L'Aisne, du Chemin des Dames et de la Champagne Picarde. A l'Ouest, l'influence francilienne est majeure sur les CC du Canton de Charly-sur-Marne et de Retz-en-Valois. Si ces influences externes permettent la captation de richesse par les actifs travaillant dans ces pôles, elles tendent à limiter la structuration interne des bassins de vie.

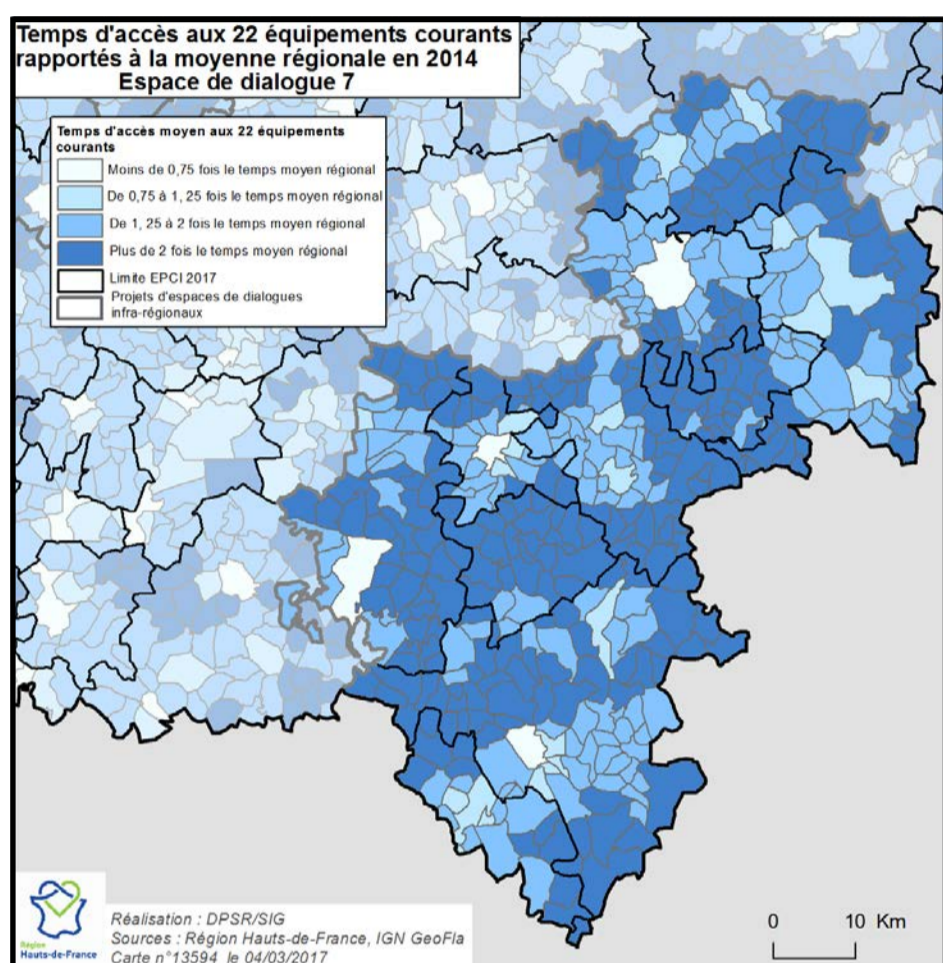


PARTI PRIS STRATEGIQUE n°3 :

Une proximité de l'indispensable, une optimisation des formes d'approvisionnement pour une amélioration de la qualité de vie



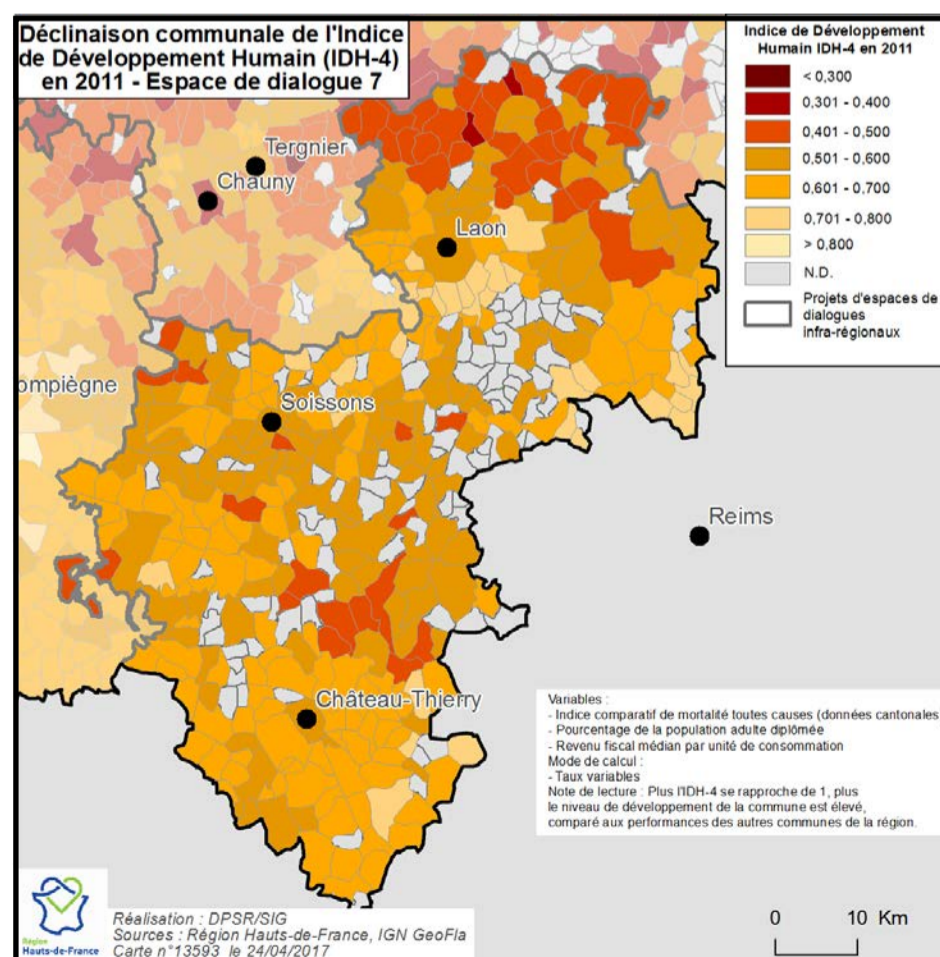
Un territoire marqué par des disparités d'accès aux services de proximité et par un niveau de formation en retrait pour les jeunes



La présence d'équipements et de services est une condition de la qualité de vie des habitants et de l'attractivité des territoires. Cet espace de dialogue connaît des disparités en termes de maillage des services : la part de la population ayant accès en moyenne aux 21 équipements de la gamme de proximité en moins de 7 minutes varie de 62,5% pour la CC du Canton d'Oulchy le Château à 95,4% pour la CA du Soissonnais. Plus de 30% des habitants des intercommunalités du Canton d'Oulchy le Château, du Chemin des Dames, du Pays de la Serre, et de la Champagne Picarde sont situés à plus de 15 minutes en moyenne des 12 équipements de la gamme intermédiaire. Cet espace de dialogue est particulièrement marqué par de fortes disparités en matière d'offres de soins, alors qu'il connaît d'importantes difficultés sur le plan sanitaire à la lecture notamment des indices de mortalité : la CC du Pays de la Serre et la CC de la Champagne Picarde sont particulièrement touchées avec de faibles densités de médecins généralistes. La mesure de la proximité ne se résume également plus seulement à des questions de densité (maillage) ou de temps d'accès :

l'amélioration de l'accès aux services peut passer par d'autres modes comme l'amplitude horaire, la dématérialisation.

Cet espace de dialogue est marqué par de relatives disparités sociales. Ainsi, le revenu disponible par unité de consommation varie de 17 465 € pour la CA du Soissonnais à 20 111€ pour la CC du Canton de Charly sur Marne. Si seulement 3 intercommunalités de cet espace ont un revenu disponible médian des habitants inférieur à la moyenne régionale, elles rassemblent néanmoins près de 40% de la population de cet espace de concertation. De même, le taux de pauvreté est très élevé au sein de la CA du Pays de Laon (21,5%) et à un degré moindre sur la CA du Soissonnais (19,6% soit 1,4 point de plus que la moyenne régionale) tandis qu'il est inférieur à la moyenne régionale pour les 9 autres EPCI. Ce territoire concentre également des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion, en lien avec un déficit important de diplômés du baccalauréat parmi les 20-29 ans : aucune intercommunalité de cet espace de concertation n'a une part de titulaires du baccalauréat pour cette classe d'âge supérieure à la moyenne régionale. Ce taux dépasse à peine les 50% pour les CC du Pays de la Serre et de Retz en Valois. La vulnérabilité énergétique est particulièrement prégnante dans la partie rurale de cet espace, à l'image de territoires limitrophes de Laon ou de Soisson connaissant une double vulnérabilité relativement forte : l'une liée au logement, l'autre plutôt aux déplacements.



PARTI PRIS STRATEGIQUE n°4 :

Des trajectoires territoriales différenciées, permettant d'optimiser les potentialités et de prévenir les risques

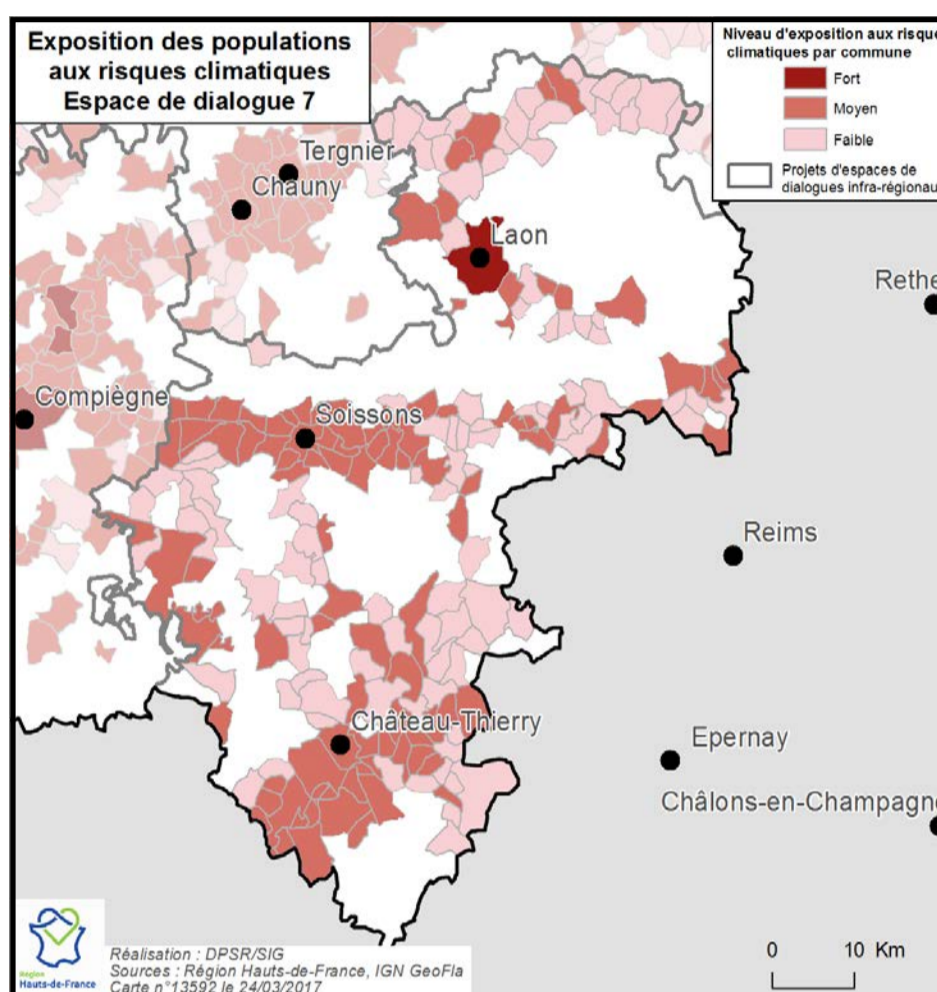


Des territoires connaissant une stabilité de leur orientation économique et marqués par des pertes importantes d'emplois sur longue période

Le territoire dispose de nombreux atouts liés à la qualité de son patrimoine environnemental et paysager. Le développement économique et touristique doit néanmoins intégrer un certain nombre de risques. Au sein du territoire de concertation « Sud de l'Aisne », les risques climatiques sont les plus nombreux sur le territoire de Laon et dans une moindre mesure sur Soissons et Château-Thierry. L'érosion des sols concerne plus spécifiquement le nord de ce territoire de concertation, en particulier la CC du Pays de la Serre. Les populations de Laon, Soissons et Château-Thierry sont également exposées à des risques technologiques avec la présence de sites Seveso. Ces territoires sont également caractérisés par la présence de sites pollués.

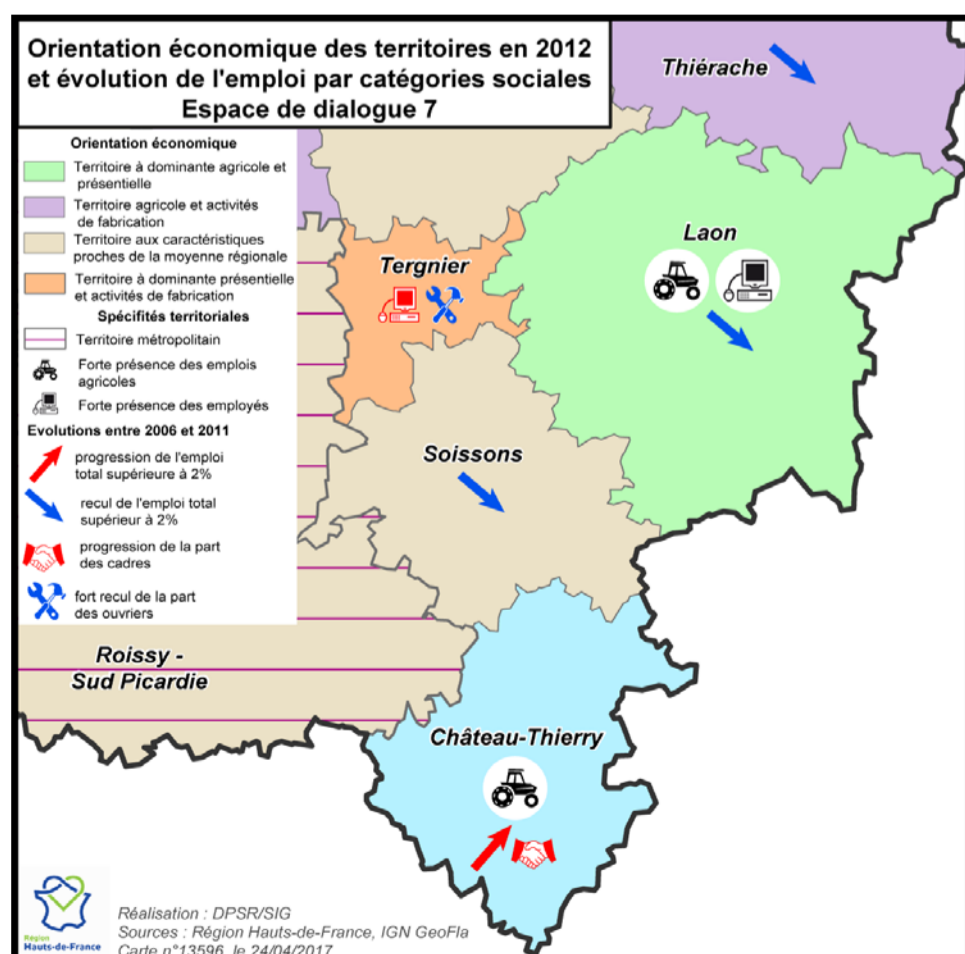
Créer les conditions d'une montée en qualification de la population, en lien avec les nouveaux gisements d'emploi et les différentes formes d'innovation est un enjeu essentiel pour optimiser les potentialités du territoire.

Au cours des 30 dernières années, les territoires de cet espace de concertation ont vu une relative stabilité de leur orientation économique. La zone d'emploi de Soissons a toujours une structure d'activité similaire à la moyenne régionale. La zone d'emploi de Laon reste un territoire à dominante agricole et présente alors que le territoire de Château-Thierry est caractérisé par une surreprésentation des activités agricoles. Au-delà de la nature des emplois, cet espace de concertation a connu d'importantes pertes d'emplois aussi bien sur longue



période (1982-2013) que sur la période récente : l'évolution des emplois tertiaires est particulièrement défavorable sur les zones d'emploi de Soissons et Laon (respectivement -5,9% et -9,2% entre 2008 et 2013). Château-Thierry se caractérise par contre par une dynamique plus favorable avec une progression de l'emploi total supérieure à 2% entre 2006 et 2011.

L'un des enjeux majeurs de ce territoire reste la réduction des inégalités de formation qui sont très importantes. Aucune intercommunalité de cet espace de concertation n'a une part de titulaires du baccalauréat pour cette classe d'âge supérieure à la moyenne régionale. La part des 18-25 ans en emploi ou en formation reste également très en retrait comparée à la moyenne régionale. Ces inégalités de formation se traduisent par d'importantes disparités d'accès à l'emploi : la part des chômeurs dans la population active des 15-64 ans varie de 11,8% pour la CC du Chemin des Dames à 19,3% pour la CC du Pays de Laon.



Pour suivre l'actualité du SRADDET
et participer à notre Grand Dessein,
rendez-vous sur
legranddessein.fr



Région Hauts-de-France
151 avenue du Président Hoover - 59555 LILLE CEDEX
Direction de la Prospective et des Stratégies Régionales
Service Observation et Prospective
Service SIG et Appui à la Connaissance

Pour nous contacter :
concertation-SRADDET@hautsdefrance.fr